

	<b>Client :</b> Département de l'Hérault
	<b>n° de l'affaire :</b> LROP190121
	<b>Intitulé de l'affaire :</b> Etude hydrogéologique des ressources stratégiques en eaux souterraines et définition des zones de sauvegarde exploitées et non exploitées actuellement <i>Masse d'eau souterraine FRDG409 : Formations plissées du Haut Minervois, Monts de Faugères, St Ponais et Pardailhan</i>
<b>Date :</b> 20/11/2019	
<b>Objet :</b> Réunion de démarrage et de présentation – COPIL 1	

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 20/11/2019

La liste des membres ne peut pas être diffusée en ligne en raison de la législation. Elle peut être adressée sur demande individuelle par email à [ljakob@herault.fr](mailto:ljakob@herault.fr).

### Objet :

- Présentation du cadre de l'étude
- Phasage et calendrier
- Délimitation de la zone d'étude
- Présentation de l'équipe de projet
- Présentation de la méthodologie

Le COPIL de démarrage de l'étude s'est tenu le 20 novembre 2019 à 10h, dans une salle polyvalente sous la mairie de Saint-Pons-de-Thomières.

En préalable au démarrage de la réunion, un tour de salle est effectué permettant à chacun de se présenter.

Le diaporama de la présentation est joint au présent compte-rendu.

### Présentation du cadre de l'étude

Madame Evelyne LACOMBE présente la démarche et les objectifs des études de définition de zone de sauvegarde au sein des masses d'eau identifiées comme stratégiques pour l'alimentation en eau actuelle et future.

Monsieur Nicolas LIENART présente :

- la notion de ressource stratégique : trois 3 paramètres important doivent être réunis : quantité, qualité et bien située par rapport à un besoin en consommation, ainsi que la notion de zone de sauvegarde.
- le calendrier de l'étude constituée de 3 phases.

Madame Talita MULLER présente l'équipe projet dédiée à la réalisation de l'étude : l'étude sera réalisée par le bureau d'études ANTEA Group. L'équipe projet constituée de 3 personnes pourra être appuyée par un expert karst en interne au bureau d'études. L'équipe pourra également faire appel à une expertise externe spécialisée en karstologie (CENOTE)

### **Présentation de la zone d'étude et méthodologie**

Madame Talita MULLER présente la zone d'étude en s'appuyant sur des premières cartes montrant :

- les structures intercommunales
- les structures de gestion d'eau potable
- la géologie du secteur
- Les points de prélèvements d'eau potable majeurs

La masse d'eau couvre une grande superficie et contient différentes entités hydrogéologiques qui ne sont pas nécessairement connectées entre elles.

L'étude ne traitera pas seulement des secteurs et des captages, sources, ... présents à l'intérieur du zonage de la masse d'eau. L'étude se concentrera sur les ouvrages qui captent (ou les zones potentielles de captage futur) la masse d'eau même si ces ouvrages sont situés physiquement à l'extérieur du zonage. De la même manière, l'étude identifiera les zones d'alimentation ou les périmètres de protection réglementaires des captages qui prélèvent (ou des potentielles zones de captages futurs) dans la masse d'eau, même si ces zonages vont au-delà des limites de la masse d'eau.

### **Méthodologie de l'étude :**

*Cf. présentation Powerpoint*

#### **PHASE 1**

##### **- Inventaire bibliographique**

L'accent est mis sur l'intérêt de collecter les informations auprès des sachants locaux tels que les associations de spéléologie, les EPCI, les mairies, ...

Une implication de ceux-ci est essentielle et l'ensemble des avis émis par ceux-ci seront considérés.

##### **- Analyses des besoins actuels et futurs**

- Evolution de la population
  - Utiliser les données des PLU, PLUi
  - Comparer les données des SCOT aux données de l'INSEE
  - S'appuyer sur les résultats du PGRE

##### ➤ Besoins en eau potable

En fonction des systèmes d'alimentation en eau des communes et des interconnexions existantes, les communes alimentées par de l'eau issues de la masse d'eau seront concernées par l'étude même si elles ne sont pas physiquement sur le périmètre de la masse d'eau

L'étude des schémas directeurs d'alimentation en eau potable sera réalisée pour en extraire les prévisions.

##### ➤ Données agricoles

Monsieur Laurent RIPPERT indique que le syndicat SMVOL peut mettre à disposition les données sur les prélèvements agricoles ainsi que sur les objectifs de réduction.

#### **PHASE 2**

Certains captages existants seront retenus comme structurants du fait de leur importance potentielle à l'échelle du territoire. Bien que non retenus comme structurants, certains captages pourront cependant présenter une importance locale.

Une question est posée sur le risque de récupération des zonages par des sociétés d'embouteillage. Quels sont les leviers pour éviter leurs implantations ?

Il est évoqué les possibles difficultés d'accéder à certains secteurs du fait de propriétaires déjà réticents aux investigations spéléologiques. Ces secteurs offrent donc peu de connaissance à ce jour.

### **PHASE 3**

Cette phase est consacrée à la concertation avec les acteurs du territoire.

Une grande partie de la masse d'eau est située dans le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, le cadre de cette structure peut être un appui pour certaines démarches (charte existante...).

Les problématiques de SPANC pourront être intégrées dans les propositions des stratégies d'interventions.

Monsieur Laurent RIPPERT met l'accent sur l'importance de la phase de concertation.

Le prochain COPIL aura lieu en fin de phase 1 ou début de phase 2.